

Le droit d'être rebelle : correspondance de Marcelle Ferron avec Jacques, Madeleine, Paul et Thérèse Ferron, textes choisis et présentés par Babalou Hamelin, Montréal, Éditions du Boréal, 2016, 640 p.

Sophie Marcotte

Volume 17, numéro 1-2, automne 2016, printemps 2017

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1050799ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1050799ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Centre de recherche en civilisation canadienne-française

ISSN

1492-8647 (imprimé)

1927-9299 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Marcotte, S. (2016). Compte rendu de [*Le droit d'être rebelle : correspondance de Marcelle Ferron avec Jacques, Madeleine, Paul et Thérèse Ferron, textes choisis et présentés par Babalou Hamelin, Montréal, Éditions du Boréal, 2016, 640 p.*] *Mens*, 17(1-2), 203–207. <https://doi.org/10.7202/1050799ar>

synthétique et engagée, de plusieurs grands débats qui ont occupé la théologie au xx^e siècle.

— Robert Mager
Professeur associé
Faculté de théologie et de sciences religieuses
Université Laval

Le droit d'être rebelle : correspondance de Marcelle Ferron avec Jacques, Madeleine, Paul et Thérèse Ferron, textes choisis et présentés par Babalou Hamelin, Montréal, Éditions du Boréal, 2016, 640 p.

En 1998 paraissait, dans les « Cahiers Jacques Ferron » des Éditions Lanctôt, le recueil *Laisse courir ta plume*, dans lequel étaient rassemblées les lettres que Jacques Ferron a écrites à ses sœurs Madeleine, Marcelle et Thérèse entre 1933 et 1945, alors que les jeunes filles étaient pensionnaires au couvent Sainte-Anne. Dans cet échange, qui a marqué l'initiation à l'art épistolaire du futur romancier, on pouvait déjà remarquer l'importance pour lui de la recherche du *ton juste*. La posture adoptée par rapport à ses correspondantes, souvent marquée d'ironie et de condescendance, laissait déjà entrevoir un certain manque de modestie. Madeleine, Marcelle et Thérèse, premières destinataires des missives de leur frère, ont ainsi été les premiers témoins de sa venue à l'écriture, les lettres ayant été pour Jacques Ferron – comme pour un Flaubert qui écrivait ouvertement à ses correspondants que la lettre représentait une occasion de *faire du style* – le lieu idéal où se créer une *persona* d'écrivain et où réfléchir, à partir de ses lectures, à sa conception, encore embryonnaire, de l'écriture.

Le recueil *Le droit d'être rebelle*, paru à la fin de 2016, laisse voir une dynamique tout à fait différente entre les membres du clan Ferron. Il ne s'agit plus, en effet, d'un échange où les trois sœurs ne sont que des destinataires idéales et presque muettes permettant à leur frère de trouver sa voix. De surcroît, la focalisation est déplacée de Jacques vers

Marcelle, ce qui permet de poser un tout autre regard sur les relations familiales et, surtout, sur les événements marquants des décennies 1940 à 1980, sur lesquelles s'est échelonnée cette correspondance.

Ce recueil présente évidemment un intérêt sur le plan historique. Signataire du manifeste du *Refus global*, Marcelle Ferron s'est fait connaître dans les domaines de la peinture et de la sculpture; elle a été professeure à l'École d'architecture et à l'École des beaux-arts de l'Université Laval à partir de 1966. Cette même année, Madeleine Ferron, mariée à l'avocat et homme politique Robert Cliche, a pour sa part publié ses premiers livres de fiction. On se souvient surtout, par ailleurs, de Thérèse Ferron pour sa brève carrière de journaliste au magazine *Maclean*, de 1965 à 1967. Quant à Jacques, il a d'abord pratiqué la médecine en Gaspésie, comme on le sait, pour ensuite s'établir à Ville Jacques-Cartier; ses premiers textes de fiction, des pièces de théâtre, ont paru à la fin des années 1940. Les lettres mettent ainsi en lumière l'apport de chacun des membres de la famille Ferron à la vie culturelle, littéraire et politique.

De ce point de vue, on constate qu'une réflexion fondamentale sur les droits et devoirs des femmes traverse en filigrane plusieurs des lettres du recueil, lui conférant dès lors un ancrage féministe singulier. Parmi les revendications illustrées par cette correspondance se trouve le droit au divorce et à l'avortement. Marcelle conseille notamment à Thérèse de se faire avorter, en janvier 1950, en lui expliquant qu'elle est elle-même en train de subir le traitement. De la même manière, Marcelle revient fréquemment sur le fait qu'une femme ne doit jamais accepter de sacrifier sa liberté et son autonomie, surtout dans ses remarques sur les décisions de Thérèse, qui frôlent parfois le mépris : « Les femmes qui continuent à s'accrocher à un homme qui ne peut porter la responsabilité d'une famille, ça aboutit à – une vie de chien » (p. 191). Fait intéressant : Marcelle se veut beaucoup moins critique à l'égard de Madeleine, qui est une parfaite épouse et qui ne se plaint pas de jouer un rôle plus effacé, ce qui ne correspond pourtant pas à ses propres idéaux et à la *persona* qu'elle s'applique à construire graduellement dans ses lettres.

Sur le plan théorique, on remarque que la notion de « communauté épistolaire » trouve une illustration dans cette correspondance familiale à plusieurs voix. À l'intérieur de cette communauté, le pacte épistolaire (c'est-à-dire l'entente tacite sur la fréquence et la nature de l'échange, ainsi que sur les sujets abordés) varie considérablement d'un duo de correspondants à l'autre. Par exemple, le pacte dans l'échange de lettres entre Jacques et Marcelle finit par être assez clairement énoncé – « Nous parlerons d'art, veux-tu ? » (p. 145) –, le frère et la sœur se querellant sinon constamment sur toutes sortes de sujets, surtout sur la singularité de l'écriture et de l'art. À cet égard, Jacques reproche à Marcelle de se servir de sa plume comme d'une « arme » (p. 160).

Il reste que l'intérêt premier de ce recueil est sans doute celui qu'il présente sur les plans formel, poétique et esthétique, en ce qu'il s'y développe une rhétorique particulière de la lettre, selon le destinataire auquel chacun s'adresse, ce qui permet d'exposer plusieurs lieux communs de la lettre familière.

Dans ses lettres à Madeleine, entre autres, Marcelle évoque de manière récurrente sa situation financière précaire afin d'attirer la sympathie de sa sœur, qu'elle sait visiblement sensible à la chose. « Ça coûte un prix de fou » (p. 248), écrit-elle à propos de la vie en Europe, où elle s'est établie en 1953. Elle revient à plusieurs reprises sur le fait que ce serait plus simple sans ses trois enfants, que le prix des appartements, des chambres, des studios, des maisons, des pensions est exorbitant et qu'il est difficile pour elle de joindre les deux bouts. Marcelle formule par ailleurs des jugements négatifs sur les choix de vie de Thérèse et sur la situation amoureuse de celle-ci, tout en insistant souvent, pour justifier ses propres frasques, sur le fait que la vie matrimoniale l'ennuie, mais que la solitude « lui fait peur » (p. 498). Madeleine, de son côté, envoie des vêtements et des cadeaux à Marcelle; elle se permet par le fait même de lui donner quelques conseils de bienséance et de formuler des reproches sur ses aventures amoureuses.

Jacques, en revanche, semble concevoir la lettre comme un espace d'écriture qu'il investira seulement s'il a le temps de le faire convenable-

ment. La lettre représente un espace ou un laboratoire d'écriture par les choix formels dont elle témoigne : l'écrivain parle souvent de lui à la troisième personne du singulier, faisant de lui-même un personnage qu'il observerait à distance : « Il lit quelque peu, s'enchanté d'une fable de La Fontaine, se passionne de Saint-Simon ; ce sont ses seuls plaisirs et d'écrire un peu, de refaire son fameux roman, très lentement, sans beaucoup d'ambition » (p. 40). Le romancier émet également un jugement sur son propre style : « J'avoue que ce commencement de lettre est maladroit ; il est trop général. Il pourrait s'adresser à une autre femme » (p. 89). Il s'agit non seulement d'un lieu commun de la lettre que de critiquer son propre style dans le but de s'attirer des flatteries de la part de son correspondant, mais aussi une manière de critiquer indirectement le style de l'autre : « Je m'aperçois que je t'écris sans apprêts, sans coquetterie, un peu à ta façon. Il me semble même que mon écriture ressemble à la tienne » (p. 46).

En outre, la lettre est un espace idéal où adresser des reproches qu'on n'oserait pas formuler de la même façon de vive voix. Ces reproches concernent parfois la fréquence de l'échange – « Tu dois être tombée dans un trou ; voilà des années que je n'ai pas eu de tes nouvelles » (p. 53) –, les sujets abordés ou les compétences respectives des correspondants : « Les peintres jugent mal la littérature, parce que leur art diffère essentiellement [...] de celui de l'écrivain » (p. 63). Jacques se permet aussi de rappeler Marcelle à l'ordre sur le fait que ses lettres ne soient pas toujours à la hauteur : « Il convient que je réponde à ta dernière lettre. J'y remarque une absence de nuances qui m'alarme » (p. 69). Sur un ton qui frôle souvent la condescendance, il lui répond que son « attitude est discutable » (p. 103), et il remet même en cause ses compétences de lectrice : « J'en ai lu quelques pages [de Mabilles] ; assez pour me demander ce que tu pouvais y comprendre, car il suppose une formation scientifique que tu n'as pas » (p. 103).

Enfin, *Le droit d'être rebelle* présente un intérêt certain par les réflexions croisées sur la littérature qui se construisent au fil des lettres. Chacun y va en effet de commentaires sur ses lectures du moment.

Madeline a des goûts plus classiques ; elle apprécie Valéry et Mallarmé, que Marcelle juge comme pratiquant un « art trop cérébral, même décadent » (p. 67). Jacques, quant à lui, prétend que Marcelle ne comprend pas Proust, qu'on gagnerait à connaître par une deuxième lecture. Marcelle, par contre, est davantage emballée par *Les cent vingt journées de Sodome* de Sade, qui « est à faire déshabiller une sœur » (p. 87), ce que lui reproche d'ailleurs Madeleine, qui associe les lecteurs de Sade à « ceux qui paient 25 \$ à New York pour voir une femme et un chien faire l'amour » (p. 127).

Comme *Le droit d'être rebelle* présente un choix de lettres et non pas l'entièreté de la correspondance conservée, et qu'il offre un appareil de notes explicatives relativement discret, on lira peut-être surtout ce recueil, en fin de compte, un peu comme s'il s'agissait d'un roman, témoignant certes d'une époque chargée historiquement, mais aussi construisant graduellement les *personnages* faisant partie de la vaste saga familiale ferrennienne. Le travail d'édition resterait d'ailleurs à être peaufiné pour éliminer les coquilles, rétablir les portions de phrase manquantes et mieux établir le lien entre les lettres lorsque certaines d'entre elles ont été volontairement retirées de la publication. À cet égard, une brève introduction à chacune des sections aurait été souhaitable afin d'offrir une meilleure contextualisation.

— *Sophie Marcotte*
Département d'études françaises
Université Concordia

Frédéric Guillaume Dufour. *La sociologie historique : traditions, trajectoires et débats*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2015, coll. « Politeia », 476 p.

Cet ouvrage se veut une introduction au domaine interdisciplinaire de la sociologie historique. Il s'agit, à ce jour, de la seule synthèse disponible en langue française traitant non seulement de l'histoire, de la théorie et de la méthodologie de la sociologie historique, mais aussi des principaux problèmes, objets et thèmes autour desquels